

DECLARATION COMMUNE CSA ET INTERSYNDICALE DES TRAVAILLEURS DE LA SONATEL

Sur sa demande, une délégation de l'Intersyndicale des Travailleurs de la SONATEL, a été reçue, le mardi 23 Aout 2011, par le camarade Mamadou DIOUF, Secrétaire Général de la CSA.

Cette rencontre, s'est tenue à la Maison des Travailleurs Iba NDIAYE Diadji, en présence d'une forte délégation du Secrétariat Exécutif de la dite centrale. Elle a été marquée par des échanges constructifs essentiellement axés sur les agressions que subissent les travailleurs sénégalais particulièrement ceux de la SONATEL. La délégation de l'Intersyndicale des travailleurs de la SONATEL, après avoir réitéré ses sincères remerciements au camarade Mamadou DIOUF, pour son précieux soutien, a présenté de manière exhaustive et argumenté les tenants et aboutissants des multiples et multiformes attaques subies depuis plus de trois ans par le Groupe SONATEL, un des fleurons de l'économie sénégalaise ; attaques perpétrées par ses deux actionnaires majoritaires, le Groupe France Télécoms et l'Etat du Sénégal. Le Secrétaire Général de la CSA, a réaffirmé au nom de sa centrale, son soutien total et sa solidarité agissante à l'Intersyndicale des Travailleurs de la SONATEL qui se bat pour des causes justes à savoir : la sauvegarde des intérêts du Sénégal, ceux des usagers du téléphone et la préservation de son outil de travail. Après des échanges fructueux, les délégations ont dégagé les convergences suivantes : • La nécessité absolue, aux niveaux de la CSA et de l'ensemble des centrales syndicales sénégalaises d'être éclairées sur l'utilisation des 17 Milliards versés après 03 mois d'application de la surtaxe et d'entreprendre les actions nécessaires pour stopper les agressions que subissent les travailleurs (démantèlement des entreprises phares du Sénégal, précarité accrue de l'emploi, violation des libertés syndicales, non indemnisation des travailleurs des entreprises en liquidation, détérioration du pouvoir d'achat, fiscalité lourde sur les salaires, pénuries récurrentes de gaz, délestages interminables et intempestifs, inondations...). • La poursuite des démarches de l'Intersyndicale des Travailleurs de la SONATEL à l'endroit de toutes les composantes sociales (société civile, associations de consommateurs et centrales syndicales de travailleurs), économiques (organisations professionnelles d'employeurs) et politiques (mouvance présidentielle et opposition, députés et sénateurs).

- L'amplification de la lutte des travailleurs de la SONATEL sur les points suivants : 1. Contre la surtaxe des appels internationaux entrants et le harcèlement permanent en vue de vouloir fixer les tarifs de ces appels entrants. En dehors des risques qu'encourt la SONATEL quand à sa pérennité, cela va davantage appauvrir les émigrés sénégalais déjà fortement éprouvés par la crise économique. 2. Le rejet des tentatives permanentes de France TELECOM à vouloir contrôler la SONATEL en vue d'en faire une filiale privant ainsi le SENEGAL et les sénégalais d'un outil irremplaçable pour son développement et la compétitivité de l'économie nationale, 3. Pour le respect par France Telecom de ses engagements visant à développer l'industrie des Télécoms ; L'arrêt de son chantage quant à la poursuite de la croissance externe de SONATEL conformément à ses engagements lors de l'introduction d'ORANGE

La CSA et l'Intersyndicale des Travailleurs de la SONATEL invitent tous les sénégalais épris de paix et de justice, particulièrement les travailleurs et militants des centrales syndicales, tous les patriotes à s'unir pour barrer la route aux fossoyeurs de l'économie sénégalaise et exiger le respect du droit des travailleurs.

Fait à Dakar, le 23 Août 2011

Pour l'Intersyndicale SONATEL Ndèye Founé NIANG Secrétaire Général SNTPT. Pour la CSA/Sénégal Mamadou DIOUF Secrétaire Général.